

CH-Zofingue: Engineering services
OJ S 96/2013 18/05/2013
Contract notice
Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Office fédéral des routes OFROU succursale de Zofingue

Postal address: Brühlstrasse 3

Town: Zofingue

Postal code: 4800

Country: Switzerland

Contact person: Gestion des projets centre

E-mail: zofingen@astra.admin.ch

Internet address(es):

General address of the contracting authority: www.astra.admin.ch

Additional information can be obtained from:

Official name: Office fédéral des routes OFROU, succursale de Zofingue

Internet address: http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=775395

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Office fédéral des routes OFROU, succursale de Zofingue

Postal address: Brühlstrasse 3

Town: Zofingue

Postal code: 4800

Country: Switzerland

For the attention of: N02, 090053, EP REIS/Los I PV Bau

E-mail: beschaffung.zofingen@astra.admin.ch

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

N02, 090053, projet de maintenance REISU, projet de maintenance Reiden - Sursee/lot I auteur du projet construction.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

Main site or place of performance: L'apport des prestations spécifiques à la construction (p.ex. manifestations de relations publiques, examens avec les communes, etc.) se fait sur place (voir périmètre du projet). Les prestations de direction de chantier doivent notamment être réalisées sur place à Reiden/Dagmersellen/Uffikon (les frais de la direction des travaux ne sont indemnisés que sur place). Discussions avec le pouvoir adjudicateur chez le pouvoir adjudicateur (Zofingue). Les prestations non liées au site en question sont réalisées au site du contractant.

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Différents objets du tronçon Reiden

— Sursee ont atteint leur durée d'utilisation ou ne correspondent plus aux exigences actuelles.

Le projet de maintenance Reiden

— Sursee doit remédier à cette situation et prolonger la durée d'utilisation d'au moins 15 ans supplémentaires.

La voie de circulation allant de Reiden à Sursee peut être clairement divisée en 2 tronçons présentant différents états: le tronçon 1 de Reiden à Uffikon (km d'entretien 56 600

— 64 000) et le tronçon 2 d'Uffikon à Sursee (km d'entretien 64 000

— 72 000).

Le revêtement sera remplacé sur le tronçon 1. Les prestations des phases 3 Elaboration du projet (projet de mesures et son approbation), 4 Appel d'offres, 5 Réalisation (documents d'exécution, accompagnement des travaux) doivent être apportées. Le concept de mesures est sauté pour cette mesure individuelle.

Objets concernés: remplacement du revêtement de la bande de roulement Pour le tronçon 2, il est prévu de remplacer le revêtement et de renforcer la couche porteuse et de liaison. Les prestations de la phase 3 Elaboration du projet (concept de mesures, projet de mesures et autorisation du projet de mesures) sont nécessaires. La conception du projet fait office de concept d'entretien.

Objets concernés: remplacement du revêtement de la chaussée, signalisation, marquage, dispositif routier de retenue des véhicules; renforcement des bords, terre-plein central et couche porteuse/de liaison, notamment le tronçon de tourbe Uffiker Moos; entretien de l'évacuation des eaux; remise en état des ouvrages d'art (petites mesures) Un projet de protection acoustique, calcul acoustique inclus, doit par ailleurs être élaboré, mis à l'enquête et accompagné pour tout le périmètre du projet, phase 3 conception du projet (projet définitif, mise à l'enquête et projet de détail). Objets concernés: revêtement peu bruyant, parois antibruit déjà existantes avec deux prévues en plus Les objectifs de chaque phase sont décrits en détail dans les manuels techniques de l'OFROU. Toutes les prestations permettant d'atteindre ces objectifs font partie intégrante du contrat.

Les phases 4 Appel d'offres et 5 Réalisation du tronçon 2 et du projet de protection sonore feront l'objet d'une acquisition ultérieure dans d'autres lots de soumission.

II.1.6. CPV code(s)

71300000 Engineering services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucune.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Coûts à inclure dans le prix offert: CHF; 45 jours après réception de la facture.

Coûts à inclure dans le prix offert: la rémunération et les prix couvrent toutes les prestations figurant dans les documents d'appel d'offres et nécessaires à l'exécution du contrat.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Admis.

Un soumissionnaire doit assumer la direction technique et administrative et indiquer les partenaires impliqués.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conditions générales de participation: Conformes aux explications fournies dans les documents d'appel d'offres.

Sous-traitance: Admis. À condition qu'ils ne fournissent pas plus de 30 % de prestation totales.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Critères d'aptitude:

Les entreprises économiquement et techniquement aptes à assumer le mandat, et pouvant apporter la preuve de leur aptitude sont invitées à déposer une offre en CHF.

CQ1: aptitude technique

CQ2: aptitude économique/financière

CQ3: aptitude organisationnelle

CQ4: aptitude technique du chef de projet

CQ5: disponibilité des personnes clés

Justificatifs requis:

Les justificatifs ou attestations ci-après doivent être joints au dossier d'appel d'offres, faute de quoi l'offre ne pourra pas être prise en considération. Ces documents doivent être complets, inchangés et sans restriction ni réserve:

CQ1: 1 objet de référence en tracé/environnement et 1 objet de référence en acoustique /protection sonore de l'entreprise présentant une complexité comparable, mêmes phases du projet et relevant de la même spécialité au cours de ces 10 dernières années.

CQ2: le soumissionnaire doit fournir les justificatifs suivants avec l'offre:

1. Preuve que le chiffre d'affaires annuel du soumissionnaire > deux fois le chiffre d'affaires annuel du mandat

Sur demande, le soumissionnaire doit fournir les attestations suivantes:

2. Extrait récent du registre du commerce

3. Extrait récent du registre des poursuites (daté de moins de trois mois)

4. Extrait récent de la caisse de compensation AVS/AI/APG/AC (moins de 3 mois)

5. Attestations d'assurance valables ou déclaration d'intention du soumissionnaire ou de la communauté de planificateurs concernant l'assurance en responsabilité civile de l'entreprise

CQ3: certification ISO 9001 ou système de gestion de la qualité équivalent pour l'entreprise chef de file (copie jointe en annexe à l'offre).

CQ4: 1 projet de référence du chef de projet d'une complexité comparable et relevant du même domaine de spécialisation au même poste ou à un poste de suppléant au cours de ces dix dernières années.

CQ5: preuve que la disponibilité des personnes clés pour les 24 prochains mois est garantie conformément aux besoins du projet. Les personnes suivantes sont considérées comme personnes clés:

— chef de projet;

— chef du projet partiel Tracé/environnement;

— chef de projet partiel acoustique/protection contre le bruit;

— spécialiste en trafic.

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

090053

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

9.7.2013

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

German.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: Aucune.

Conditions générales: Selon le document contractuel prévu.

Négociations: Il n'y aura pas d'enchères inversées ni de négociations sur le prix. Les négociations ultérieures destinées à réviser les offres ou à modifier les prestations pourront avoir une influence sur le prix.

Conditions régissant la procédure: Le pouvoir adjudicateur adjuge des marchés publics pour des prestations en Suisse uniquement à des adjudicataires qui garantissent le respect des dispositions sur la protection des travailleurs, les conditions de travail et l'égalité de salaire entre hommes et femmes.

Autres indications: 1. Annexes: - Page de couverture du dossier d'appel d'offres -

Documents de l'offre prescrits - Tableau de calcul des honoraires du soumissionnaire -

Contrat type - Conditions contractuelles générales KBOB pour prestations de planificateurs

- Organigramme de l'organisation du projet - Accords sur les taux des frais accessoires,

17.05.2013 - Conception du projet UPlaNS N2 Reiden - Sursee et bases sélectionnées -

Dossier concept de soumission, acquisitions prévues N02 Reiden - Sursee - Code de conduite OFROU 2007 2. La maturité de réalisation du projet ainsi que la disponibilité des crédits demeurent réservées; 3. Il n'est pas organisé de visite; 4. L'élaboration des offres n'est pas rémunérée. Les dossiers de ces dernières ne sont pas retournés; 5. L'ouverture des offres n'est pas publique; 6. Exclusion, préimplication: l'entreprise Bernet Bauherrenberatung AG est exclue de la participation à la présente procédure; 7. Adjudication des prestations: le soumissionnaire ne peut pas faire valoir de droit à une adjudication totale et à une exécution intégrale des prestations comprises dans l'appel d'offres. Le maître d'ouvrage se réserve le droit de ne pas attribuer ou faire exécuter des parties des prestations; 8. Fin anticipée du contrat: L'article 17.2 des conditions contractuelles générales KBOB valent aussi pour les éventuels sous-traitants. 9. Adjudication de mandats comparables: En vertu de l'art. 36, al. 2, let. h, OMP ainsi que de l'art. XV, let. d, AMP, l'adjudicateur se réserve le droit d'attribuer, suivant la procédure de gré à gré, de nouveaux marchés liés au présent marché et similaires à celui-ci; 10. Le bénéficiaire de l'adjudication est exclu de la procédure de soumission concernant l'acquisition des prestations d'appui du maître d'ouvrage (lot II) du projet N02, EP Reiden - Sursee;.Système d'information sur les marchés publics en Suisse (www.simap.ch); la publication électronique est déterminante.Indication des voies de recours: Conformément à l'art. 30 LMP, la présente publication peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du Tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 St. Gall. Le mémoire de recours, à présenter en deux exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature de la partie recourante ou de son mandataire; y seront jointes une copie de la présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles.

Délai de livraison / Remarques: .

Délai de clôture pour le dépôt des offres / Remarques: L'offre (dossier d'offre) doit être remise sous forme papier en 2 exemplaires et sous forme électronique (sur CD ou DVD) en un exemplaire. Remise par voie postale: Envoi par courrier A (date du cachet apposé par un bureau de poste suisse ou un bureau de poste étranger officiellement reconnu). Le soumissionnaire doit dans tous les cas pouvoir prouver que l'offre a été déposée dans les délais. Les offres soumises hors délai ne seront pas prises en considération. L'enveloppe doit comporter, en plus de la désignation du projet, l'indication "Ne pas ouvrir - dossier d'offre" bien en évidence. Remise en mains propres: En cas de remise en mains propres, l'offre doit être déposée à la loge de l'OFROU au plus tard à la date indiquée ci-dessus, pendant les heures d'ouverture (8:00 - 12:00 et 13:00 - 17:00, vendredi 16:30), contre remise d'un accusé de réception (adresse au point 1.2). Remise à une représentation diplomatique ou consulaire suisse à l'étranger: Les soumissionnaires étrangers peuvent déposer leur offre contre remise d'un accusé de réception à la représentation diplomatique ou consulaire suisse de leur pays, pendant les heures d'ouverture, au plus tard à la date mentionnée ci-dessus. Ils doivent alors envoyer l'accusé de réception à l'adjudicateur par courriel, au plus tard à la date indiquée. Les offres reçues par fax ou par courriel ne seront pas prises en compte.

Publication de référence nationale: Simap de la 17.5.2013, doc. 775395

Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 7.6.2013

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

17.5.2013